

Diplôme d'Etat Ambulancier (DEA)

Financement



Sanitaire et social subventionné

Organisme responsable et contact

IFA / EIADE

05.55.05.62.80
ifa@chu-limoges.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Elève sous statut scolaire

Sélection :

Dossier

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre titulaire du permis B depuis au moins 3 ans (ou 2 ans en cas de conduite accompagnée)

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Acquérir les connaissances et compétences nécessaires afin d'exercer le métier d'ambulancier L'ambulancier assure la prise en charge et le transport des patients à tout âge de la vie sur prescription médicale ou dans le cadre de l'aide médicale urgente, au moyen de véhicules de transport sanitaire équipés et adaptés à la situation et à l'état de santé du patient. Il peut travailler pour différentes structures : SAMU, hôpital, etc.

Contenu et modalités d'organisation

Durée du parcours complet : 801h – Durée hebdo 35h La formation comprend des enseignements théoriques et pratiques organisés en institut ou à distance (556h, 15 semaines) et une formation réalisée en milieu professionnel (245h, 7 semaines). Des passerelles existent pour les détenteurs des diplômes et titres suivants : Bac Pro ASSP, Bac Pro SAPAT, Bac Pro Conducteur Transport, AES, AS, AP, ARM, ADVF, ASMS, Conducteur Livreur Référentiel des compétences Bloc 1 – Prise en soin du patient à tout âge de la vie dans le cadre de ses missions 1- Etablir une communication adaptée pour informer et accompagner le patient et son entourage 2- Accompagner le patient dans son installation et ses déplacements en mobilisant ses ressources et en utilisant le matériel adapté 3- Mettre en œuvre des soins d'hygiène et de confort adaptés aux besoins et à la situation du patient Bloc 2 – Réalisation d'un recueil de données cliniques et mise en œuvre de soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence 4- Apprécier l'état clinique du patient dans son domaine de compétences 5- Mettre en œuvre les soins adaptés à l'état du patient notamment ceux relevant de l'urgence Bloc 3 – Transport du patient dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière 6- Réaliser la préparation, le contrôle et l'entretien du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre afin de garantir la sécurité du transport 7- Conduire le véhicule adapté au transport sanitaire terrestre dans le respect des règles de circulation et de sécurité routière et de façon adaptée à l'état de santé du patient Bloc 4 – Entretien des matériels et installations du véhicule adapté au transport sanitaire terrestre en tenant compte des situations d'intervention 8- Utiliser des techniques d'entretien du matériel et des installations adaptées, dans son domaine de compétences, en prenant en compte la prévention des risques associés 9- Repérer, signaler, traiter les anomalies et dysfonctionnements en lien avec l'entretien du véhicule, du matériel et des installations et en assurer la traçabilité Bloc 5 – Travail en équipe et traitement des informations liées aux activités de transport, à la qualité / gestion des risques 10- Rechercher,

...
Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Non renseigné

Validation(s) Visée(s)

Diplôme d'État d'ambulancier - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00369794	du 28/08/2023 au 23/02/2024	Limoges (87)	IFA / EIADE	Non éligible	FPC	
00396674	du 08/01/2024 au 03/07/2024	Limoges (87)	IFA / EIADE	Non éligible	FPC	
00450881	du 26/08/2024 au 17/02/2025	Limoges (87)	IFA / EIADE	Non éligible	FPC	
00512584	du 13/01/2025 au 04/07/2025	Limoges (87)	IFA / EIADE	Non éligible	FPC	
00589283	du 25/08/2025 au 13/02/2026	Limoges (87)	IFA / EIADE	Non éligible	FPC	

00637897

du 12/01/2026 au
03/07/2026

Limoges (87)

IFA / EIADE

Non
éligible

 FPC